



Le 14 avril 2020

Communiqué de Presse

La Compagnie de Phalsbourg renforce son effort de solidarité avec ses partenaires enseignes nationales et commerçants indépendants et prolonge l'annulation des loyers, effective depuis le 15 mars, jusqu'au 11 mai suite à l'allocation du Président de la République.

Philippe Journo, Président-fondateur de la Compagnie de Phalsbourg, déclare :

« On ne peut pas raconter qu'on aime nos clients quand tout va bien...
...et les laisser tomber quand tout va mal !

Nous avons décidé de prolonger l'annulation des loyers de nos clients jusqu'au 11 mai 2020 et jusqu'à leur réouverture pour les restaurants et lieux de spectacle.

L'ampleur de la crise que traverse le commerce physique est sans précédent. Bailleurs et enseignes doivent témoigner d'une solidarité sans faille jusqu'à la reprise, et même au-delà.

Pour notre part, notre solidarité se poursuivra après la réouverture pour aider nos partenaires à redémarrer au mieux leur activité et à accueillir leurs clients dans les meilleures conditions. ».

Cette mesure s'appliquera, à quelques exceptions près, aux 700 enseignes non-alimentaires réparties sur les 85 sites de la Compagnie de Phalsbourg.

Elle précise que les charges seront diminuées et non annulées car la surveillance renforcée de ses grands sites sera maintenue (à ce jour, 19 intrusions et tentatives de cambriolage ont déjà été déjouées sur ses sites).

Solidaire des enseignes, mais aussi de celles et ceux qui soignent et luttent chaque jour contre l'épidémie, la Compagnie de Phalsbourg a mobilisé plusieurs grands acteurs du commerce physique pour offrir aux hôpitaux de Paris et de l'Île de France plus de 10.000 blouses ainsi que des gants et des masques. Elle remercie Disneyland Paris, BNP Paribas Real Estate, Celio, Etam, Chaussea et L'Oréal Paris qui se sont engagés à ses côtés.

Contact : Mathieu Boncour, directeur des relations institutionnelles
mboncour@compagniedephalsbourg.com / 06.83.08.22.13